

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 359 Vœu relatif à la pénurie d'enseignant-es dans les établissements des premier et second degrés.

Le Conseil de Paris,

Considérant la priorité que représente la réussite éducative des jeunes parisiennes et des jeunes parisiens ;

Considérant la pénurie alarmante d'enseignant-es en France dans les établissements du premier et du second degré, dès ce début d'année scolaire ;

Considérant que cette situation est connue du Rectorat et de la communauté éducative depuis plusieurs mois ;

Considérant les mauvais résultats du dernier concours de recrutement d'enseignant-es et le nombre élevé de postes non pourvus en 2019, impliquant de fait une situation préoccupante sur le territoire parisien ;

Considérant que, face à cette situation de pénurie, l'Éducation Nationale a recours à des personnels contractuels pour assurer les enseignements dans les établissements victimes de cette pénurie ;

Considérant les chiffres remontés dans les académies limitrophes et la situation critique observée en Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis ;

Considérant le manque de visibilité face à l'ampleur de ce problème à Paris, dû à une absence de communication sur ce sujet de la part du Rectorat de Paris ;

Considérant les différents vœux adoptés en Conseil de Paris demandant au Rectorat de communiquer sur ces données, demandes aujourd'hui sans réponse ;

Considérant la situation comme urgente, un mois après la rentrée scolaire, que représente l'absence d'enseignant-es et l'inquiétude qu'elle peut susciter auprès des jeunes parisiennes et de leurs parents ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et les élu-es du groupe « Génération·s »,

Emettent le vœu que la Ville de Paris :

- Demande au Rectorat la communication des chiffres mesurant l'ampleur de la pénurie d'enseignant-es sur le territoire parisien et le cas échéant le nombre de contractuels.